

## TERMES DE REFERENCE

## RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL NATIONAL

<b>Titre de la consultation :</b>  <b>Consultant national chargé d'assurer les travaux relatifs au Third Party Monitoring dans 6 communes ciblées pour le « Cash Sécheresse »</b>	<b>Source de financement :</b> Grant : SC 200 554 WBS : 3880/AO/07/886/002/001	<b>Type d'engagement<sup>1</sup>:</b> <input checked="" type="checkbox"/> Consultant Individuel <input type="checkbox"/> Contractant Individuel	<b>Lieu d'affectation :</b> Niger
---	--	---	--------------------------------------

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

**Contexte**

La campagne agro-sylvo-pastorale 2021 n'a pas répondu aux attentes des populations. Cette situation s'est aggravée avec la détérioration de la situation sécuritaire notamment dans la zone des trois frontières. Globalement, à l'issue de la campagne agricole 2021, il a été enregistré 6 430 villages déficitaires à plus de 50% pour une population estimée à 8 762 358 personnes. Dans l'ensemble, la production fourragère est jugée faible avec un rendement moyen de 628 kgMS/ha contre 1201 KgMS/ha sur les sites d'observation en 2020. Un déficit fourrager global de l'ordre de 15 269 916 Tonnes Matières Sèches est anticipé, soit un taux de couverture 54%. Au total, 1 468 004 personnes, soit 221 888 ménages, ont été identifiés dans les zones à déficit fourrager.

Les résultats compilés par la Cellule Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP) à l'issue de l'analyse au niveau national de décembre 2021, estime à 257 les zones vulnérables dont 118 extrêmement, 105 moyennement et 34 faiblement (contre 160 zones extrêmement et moyennement vulnérables en 2021) pour une population de 2 578 384 personnes en besoin immédiat d'assistance. Les projections de CC/SAP estime si rien n'est fait pour assister ses populations d'ici la période de soudure (Juin, juillet, Août), c'est environ 3 637 983 personnes qui seront situation d'insécurité alimentaire.

En réponse à cette crise annoncée, un plan de soutien d'un montant de 160 milliards F CFA a été élaboré en décembre 2021 par le Gouvernement pour assister les populations en insécurité alimentaire et un appel aux partenaires techniques et financiers pour soutenir ce plan fut lancé dans la foulée.

**Le programme Cash Sécheresse**

C'est dans ce contexte que le Gouvernement et la Banque Mondiale (BM) ont convenu de la mise en place d'un programme pilote d'assistance sociale en espèces dénommé « *Pilote sécheresse* » qui sera mis en œuvre par l'Unité de Gestion Technique du Projet Filets Sociaux Adaptatifs II « **Wadata Talaka** ». Le programme cash sécheresse consiste en des transferts en espèces égal à 15 000 F CFA par mois sur une période d'un an. Soucieux de créer une synergie d'action et produire un meilleur impact, l'UNICEF et le PAM décident aussi d'accompagner les efforts du Gouvernement pour les interventions de transferts monétaires et de prévention de la malnutrition<sup>2 3</sup>.

Les financements de la Banque mondiale permettront de soutenir 15 402 ménages (soit environ 107 814 personnes) répartis dans les communes de Imanan, Tagazar, Diantchandiou (région de Tillabéry) et Tchaké (région de Maradi), qui sont classées comme étant les plus sévèrement affectées par la sécheresse selon l'Indice de satisfaction des besoins en eau, ou Water Requirement Satisfaction Index (WRSI).

<sup>1</sup> La contractualisation avec des contractants institutionnels ou corporatifs est régie par les dispositions énoncées dans le Manuel Supply et est gérée par l'Unité Supply.

<sup>2</sup> Plan d'urgence intérimaire 15 Nov 2021- 15 Mars 2022, Déc 2021 et le Plan de soutien 2022 (Février 2022)

<sup>3</sup> Programme conjoint UNICEF-PAM "Responding to COVID-19 Pandemic through Social Protection Systems in the Sahel, Aout 2020.

Les fonds BMZ/KfW mobilisés par UNICEF permettent une extension horizontale du pilote sécheresse par l'assistance en transferts en espèces à 6 450 ménages additionnels (*voir note de ciblage complémentaire*) dans les communes de Chadakori et Dan Goulbi (région de Maradi). Au total, les financements mobilisés dans le cadre du pilote de transfert en espèces en réponse à la sécheresse 2021, mis en œuvre par le **Projet Filets Sociaux Adaptatifs** (PFSA) cible 21 852 ménages (15 045 et 6 450 respectivement sous financement Banque Mondiale et UNICEF).

Dans le cadre de la présente initiative, la Cellule Filets Sociaux (CFS), est chargée de coordonner et de superviser les interventions. C'est l'organe du Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNPGA) qui a pour missions de développer et de mettre en place un système permanent de filets sociaux pluriannuels, y compris le Projet Filets Sociaux.

#### Stratégies d'intervention

- ✓ Dans les zones sur financement de la BM, le nombre de ménages ciblés est divisé en trois et reçoivent les transferts monétaires de la manière suivante :
  - 1/3 reçoivent de manière mensuelle 15 000 F durant 12 mois (mars 2022-février 2023) ;
  - 1/3 reçoivent 45 000 F chaque mois durant 4 mois (mars-avril-mai-juin) ;
  - 1/3 reçoivent 45 000 F trimestriellement (juin/juillet 2022-septembre 2022-décembre 2022-mars-2023)
- ✓ Dans les zones sur financement UNICEF, les transferts se feront via un transfert trimestriel de 45 000 F (juillet 2022- septembre 2022-décembre 2022-mars-2023).

#### Communes d'intervention

Le pilote sécheresse financé par la Banque Mondiale et l'UNICEF en réponse au plan est prévu pour se dérouler dans 6 communes (Chadakori, Tchake, Dan Goulbi, Imanan, Tagazar, Dantchandou) et couvre 21 852 ménages selon la répartition ci-dessous.

Les 4 communes ciblées dans le cadre du financement de la Banque Mondiale (Dantchandou, Tagazar, Imanan, Tchaké) sont classées comme étant parmi les plus sévèrement affectées par la sécheresse selon les scores WRSI.

Les 2 communes ciblées dans le cadre du financement de l'UNICEF par la Cellule Filets Sociaux (CFS) avec l'appui du SAP (Chadakori et Dan Goulbi dans la région de Maradi) remplissent les 5 critères suivants :

1. Communes classées comme "extrêmement vulnérables" selon les critères du Cadre Harmonisé ;
2. Communes ayant plus de 2 000 ménages à assister pendant la période projetée par le Cadre Harmonisé ;
3. Communes accessibles du point de vue sécuritaire ;
4. Communes n'ayant jamais bénéficié des interventions du PFSA II ;
5. Communes les plus proches possibles les unes des autres ;
6. Communes vulnérables par rapport au risque de malnutrition des enfants.

Par ailleurs, ces deux communes ciblées ont des taux d'incidence des admissions Malnutrition Aiguë Sévère (MAS) parmi les plus élevés au niveau des districts sanitaires.

Régions	Départements	Communes	UNICEF	BM	Total
MARADI	GUIDAN ROUMDJI	Chadakori	2,435	-	2,435
	MAYAHI	Tchaké	-	1,052	1,052
		Dan Goulbi	4,015	-	4,015
TILLABERI	FILINGUE	Imanan	-	3232	3,232
	TAGAZAR	Tagazar	-	8030	8,030
	KOLLO	Dantchandou	-	3088	3,088
<b>Nombre de ménages</b>			<b>6,450</b>	<b>15,402</b>	<b>21 852</b>
<b>Nombre de personnes ménages ciblés</b>			<b>45,150</b>	<b>107,814</b>	<b>152 964</b>

D'un point de vue opérationnel, le PFSA a contractualisé avec des cabinets spécialisés pour conduire la sélection des villages, le ciblage et l'enregistrement des ménages ciblés dans les 6 communes choisies sur la base des critères ci-dessus établis. La méthodologie de ciblage est le Proxy Means Test (PMT)

## 2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION TPM

Fournir des services de monitoring indépendants des activités clés du projet pilote de transferts en espèces en réponse à la sécheresse mis en œuvre par le Projet Filets Sociaux II (Wadata Talaka), avec l'appui de l'UNICEF et de la Banque Mondiale.

De manière spécifique, il s'agira :

- 1) Déterminer et évaluer si les acteurs de mise en œuvre (PFSA, cabinets de ciblage, les prestataires des Services financiers, services techniques décentralisés de l'Etat, les autorités locales) sur le terrain opèrent de manière conforme aux protocoles opérationnels établis pour la mise en œuvre des activités du projet ;
- 2) Déterminer si le ciblage des ménages et l'enregistrement sont faits conformément aux méthodologies et procédures agréées ;
- 3) Déterminer si les distributions en espèces aux ménages ciblés sont faites selon les procédures convenues. Un suivi se fera pendant et après les distributions ;
- 4) Obtenir et analyser des informations relatives à l'utilisation des transferts monétaires par les ménages ciblés ainsi que leurs avis sur l'adéquation de la valeur du transfert et le processus de distribution
- 5) Evaluer la fonctionnalité du mécanisme de gestion des plaintes mis en place aux niveaux village et commune ainsi que sa vulgarisation (s'assurer que qu'il est bien connu par tous mais aussi les plaignant connaissant les procédures pour déposer leurs plaintes).

*Ce monitoring portera sur (i) le ciblage géographique, le ciblage des ménages et leur enregistrement, (ii) la distribution des espèces monétaires, (iii) la fonctionnalité du dispositif de plainte, (iv) la connaissance du projet par les parties prenantes, (v).*

## 3. MÉTHODOLOGIE

Le suivi sur le terrain se fera en temps réel pendant les moments clés de mise en œuvre du programme (ciblage géographique, ciblage des ménages, distributions). Il sera effectué en utilisant un échantillonnage aléatoire de villages dans les 6 communes d'intervention et couvrira au moins 20% des villages ciblés. Pour ce qui est du Post Distribution Monitoring via les appels téléphoniques, le suivi se fera juste après les distributions.

Dans le but d'assurer le suivi simultané des transferts monétaires dans les 6 communes, le TPM se concentrera en priorité sur les transferts monétaires trimestriels qui se feront sur 1/3 des ménages couverts avec le financement de la BM et ceux couverts avec le financement de l'UNICEF. Les ménages ciblés pour les transferts monétaires mensuels pourront être couverts si la période de suivi coïncide avec celles du suivi.

Le consultant fournira une méthodologie détaillée comprenant les outils et méthodes de collecte des données et un plan de travail avec les activités de *suivi, qui comportera une composante qualitative et une quantitative.*

### Suivi opérationnel sur le terrain

#### A. Sélection des ménages ciblés

- Mener des entretiens avec les ménages ciblés et les non-ménages ciblés et d'autres parties prenantes pour documenter le processus de sélection des villages cibles et des ménages ciblés du programme, en particulier la participation de la communauté, y compris les femmes et les groupes marginalisés dans la sélection et la vérification des ménages ciblés, selon une méthodologie permettant d'identifier les déviations par rapport aux objectifs du programme et aux protocoles opérationnels agréés dans le cadre du programme pilote Cash sècheresse.
- Lors des focus group ou des entretiens individuels, privilégier les catégories des personnes les plus vulnérables/marginalisées pour recevoir leur appréciation qualitative de la manière dont le processus a été conduit ;

- Etablir, dans les faits le rôle et les responsabilités des différentes parties prenantes dans la sélection et la vérification des ménages ciblés du projet.
- Monitorer la mesure dans laquelle les critères de ciblage établis ils ont été suivis.
- Identifier les cas d'anomalies et de déviations lors du processus.

**B. Transferts sociaux en espèces**

- Vérifier si les ménages ciblés ont reçu les transferts et si le montant reçu était correct.
- Recueillir la satisfaction et commentaires généraux des ménages ciblés sur la qualité de la distribution des transferts monétaires ;
- Recueillir des informations sur l'utilisation des transferts par les ménages ciblés
- Identifier s'il y a eu des lacunes dans le processus de paiement
- Signaler s'il y a des suspicions de détournement des transferts monétaires.

**C. Partage d'informations et niveau de connaissance du projet par les ménages ciblés**

- Etablir quelles activités de partage d'information sur le projet (objectifs du PFSA, ciblage, enregistrement, transferts monétaires, mesures d'accompagnement, mécanismes de plaintes, etc.) ont été effectuées, par qui, à quel moment et par quel canal ?
- Évaluer le degré de connaissance des ménages ciblés sur les objectifs du projet ce dont ils ont droit, le montant du paiement en espèce, les critères de ciblage et de sélection des ménages ciblés, le calendrier et le lieu de distribution du cash, mesures d'accompagnement, mécanismes de plaintes, etc.
- Evaluer le niveau de connaissance des parties prenantes au projet sur les abus de pouvoir et harcèlement sexuel.

**D. Mécanismes de plaintes et réclamation**

- Vérifier si les ménages ciblés sont bien sensibilisés sur les mécanismes par lesquels ils peuvent donner leur avis ou déposer des plaintes. (Comment se plaindre ou faire part de ses préoccupations au sujet des activités, de quoi les gens peuvent-ils se plaindre, à qui peuvent se plaindre, comment et où ils peuvent se plaindre, comment se pose t les problèmes de confidentialité ?).
- Vérifier la fonctionnalité et l'inclusivité du mécanisme de gestion des plaintes mis en place selon le protocole défini dans le manuel de gestion des plaintes.
- Vérifier le niveau de sensibilité des dispositifs de mécanismes de plaintes sur les questions d'abus ou tentatives d'abus sexuel lors de la mise en œuvre du projet (Phase d'information /sensibilisation des communautés, ciblage, enregistrement, distribution du cash).

**Autres méthodes de suivi**

- Vérifier les listes des ménages ciblés enregistrés avant la distribution de cash par les institutions de micro-finance et signaler les potentiels erreurs d'enregistrement ou de doublons ou tout autre problème éventuel.
- Interview par téléphone de ménages ciblés : L'objectif de cet exercice est d'obtenir des retours des ménages ciblés sur la manière dont les activités sont en train d'être réalisées au moment des paiements (le jour de la distribution). Il consiste à appeler de manière confidentielle un échantillon représentatif de ménages ciblés disposant d'un numéro de téléphone et d'échanger avec eux sur la base d'un questionnaire dont la durée d'administration ne peut excéder 10 minutes. Ce questionnaire doit faire l'objet d'un protocole et de traduction dans les langues dans lesquelles il sera administré. Les questions abordées sont relatives au processus de ciblage, au montant effectivement reçu pas les ménages ciblés, au fonctionnement du mécanisme des plaintes et des organes de gestion, à l'effectivité des transferts monétaires, au niveau de satisfaction, etc.

Pour éviter les biais lors des appels, il est important que les opérateurs confirment que la personne appelée est bien celle qui est inscrite dans la base de données des ménages ciblés car il est fréquent d'avoir des prête-numéros.

#### 4. LIVRABLES

Au total, il y a 7 livrables attendus et répartis comme suit :

1. 1 Proposition technique (Méthodologie, outils de collecte des données, plan de travail et calendrier) finalisée et validée par la CFS et l'UNICEF ;
2. 1 Rapport de suivi du ciblage des ménages (30 pages sans compter la liste des villages)
3. 4 Rapports d'étapes (comprenant le suivi des TM en temps réel et le PDM, 40 pages max) ;
4. 1 Rapport final de mission, résumant les résultats de suivi, du ciblage jusqu'au dernier TM (50 pages).

### 5. CHRONOGRAMME

La mission sera conduite entre juin 2022 et avril 2023 selon les étapes suivantes :

**Tableau 1 : Chronogramme**

N°	Activités	Période	Zones géographiques	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	# jours	Avec qui ?
1	Débriefing en ligne sur l'objectif et l'organisation de la mission Revue documentaire Proposition technique	27-30 juin												5	Chef de mission
2	Ciblage des ménages ciblés	30 juin-10 juillet	Communes de Chadakori et Dan Goulbi											15	Chef de mission 1 assistant CM
3	Rapport de ciblage	10-15 juillet												5	Chef de mission 1 assistant CM
4	Suivi Transf monétaires (TM 1)	15-25 juillet	Communes de Chadakori et Dan Goulbi, Dantchandou, Tagazar, Imanan, Tchaké											10	Chef de mission 6 assistants CM
5	PDM 1	1-10 septembre												7	3 Opérateurs tél
6	Rapport suivi (Distrib+ PDM 1)	10-15 septembre												5	Chef de mission
7	Suivi TM 2	1-10 septembre	Communes de Chadakori et Dan Goulbi, Dantchandou, Tagazar, Imanan, Tchaké											10	Chef de mission 6 Assistants CM
8	PDM 2	10-17 septembre												7	3 Opérateurs tél
9	Rapport suivi (Distrib+ PDM 2)	18-25 septembre												5	Chef de mission 6 Assistants CM
10	Suivi TM 3	1-10 décembre												10	Chef de mission 6 Assistants CM
11	PDM 3	10-17 décembre												7	3 Opérateurs tél
12	Rapport suivi (Distrib+ PDM 3)	18-25 décembre												5	Chef de mission 6 Assistants CM
13	Suivi TM 4	1-10 mars 2023	Communes de Chadakori et Dan Goulbi, Dantchandou, Tagazar, Imanan, Tchaké											10	Chef de mission 6 Assistants CM
14	PDM 4	10-17 mars 2023												7	3 Opérateurs tél
15	Rapport suivi (Distrib+ PDM 4)	18-25 mars 2023												5	Chef de mission 6 Assistants CM
16	Rapport final de mission	25-31 mars												5	Chef de mission

## 6. GESTION ET LOGISTIQUE

### Gestion et assurance de qualité

Le/la consultant (e) en TPM sera conduit sous la supervision de la cheffe de section Politiques Sociales de l'UNICEF qui se fera conjointement avec le Coordonnateur de la Cellule Filets Sociaux (CFS). Il/elle sera appuyé par les équipes Protection sociale de l'UNICEF et de la BM pour assurer la conformité des produits aux normes et standards de qualité ainsi que de l'indépendance de l'évaluation.

### Logistique

Le consultant sera responsable de l'organisation des aspects logistiques et sécuritaires conformément à l'accord de consultation.

L'UNICEF ne fournira pas de locaux ni de bureaux ou de moyen de transport au personnel du prestataire. Le consultant disposera de l'ensemble des moyens logistiques nécessaires à la réalisation des livrables.

Le consultant doit fournir ses propres équipements nécessaires à la collecte de données par téléphone.

## 7. CALENDRIER DES PAIEMENTS

**Tableau 2 : Calendrier des paiements**

Livrable	Calendrier	Paiement, % du montant total du contrat
1. Proposition technique (Méthodologie, outil de collecte de données, plan de travail et calendrier)	5 jours après signature du contrat	<b>10%</b> <i>Après validation du rapport par la CFS</i>
2. Rapport de suivi du ciblage (30 pages sans compter la liste des villages)	5 jours au plus tard après la fin du ciblage	<b>10%</b> <i>Après validation du rapport par la CFS</i>
3. <b>Rapport d'étape 1</b> (40 pages max, comprenant le suivi des TM 1 et le PDM 1)	7 jours au plus après le PDM 1	<b>10%</b> <i>Après validation du rapport par la CFS</i>
4. <b>Rapport d'étape 2</b> (40 pages max, comprenant le suivi des TM 2 et le PDM 2)	7 jours au plus après le PDM 2	<b>20%</b> <i>Après validation du rapport par la CFS</i>
5. <b>Rapport d'étape 3</b> (40 pages max, comprenant le suivi des TM 3 et le PDM 4)	7 jours au plus après le PDM 3	<b>20%</b> <i>Après validation du rapport par la CFS</i>
6. <b>Rapport d'étape 4</b> (40 pages max, comprenant le suivi des TM 4 et le PDM 4)	7 jours au plus après le PDM 4	<b>20%</b> <i>Après validation du rapport par la CFS</i>
7. <b>Rapport final de mission</b> (50 pages max résumant tout le processus, du ciblage jusqu'au 4 <sup>ème</sup> TM)	14 jours au plus tard après le TM 4.	<b>10%</b> <i>Après validation du rapport par la CFS</i>

L'UNICEF se réserve le droit de retenir les paiements si la performance n'est pas satisfaisante, si les livrables sont incomplets ou s'ils ne sont pas livrés à temps. L'UNICEF n'est pas responsables du paiement des consultants associés mais uniquement de celui du Chef de Mission.

## 8. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

### **Chef de mission**

La mission sera sous la responsabilité d'un Consultant Principal - Chef de Mission - qui sera chargé de constituer une équipe avec six assistants locaux dont il sera responsable. Il doit avoir une expérience dans les domaines suivants :

- Un diplôme universitaire supérieur (minimum Bac+5) en évaluation, sociologie ou autre domaine des sciences sociales est requis ;
- Solide connaissance de l'Afrique, en particulier le Sahel ;
- Expérience avérée dans la conduite du suivi et d'évaluations des programmes nationaux à grande échelle
- Etre capable de proposer un plan d'échantillonnage statistiquement valable ;
- Expérience solide (au moins 5 ans) dans le domaine du monitoring des transferts monétaires avec la capacité d'effectuer un suivi sur le terrain et de rendre compte des interventions de développement / humanitaires en référence à des projets similaires (*doit soumettre une liste de projets*)
- Une solide expérience dans les approches qualitatives et participatives ;
- Expérience avérée dans la production de rapports de haute qualité en français.

### **Assistants du Chef de Mission**

Les assistants seront recrutés, supervisés et rémunérés par le Consultant Principal - Chef de Mission, qu'ils seront chargés d'appuyer sur la base d'une division du travail et de responsabilités définis par ce dernier. Chacun des assistants doit remplir les profils ci-après :

- Niveau BAC+ 3 en évaluation, sociologie, statistique ou autre domaine des sciences sociales ;
- Expérience d'au moins 3 ans dans le suivi des programmes de transfert monétaire ;
- Connaissance des programmes d'urgence dans la région du Sahel
- Expérience dans la zone de l'étude est un atout.

### **Agents opérateurs téléphoniques**

- Avoir au moins le niveau brevet
- Maitriser les langues parlées dans les communes d'intervention du projet.

## 9. DOCUMENTS A SOUMETTRE ET PROCESSUS DE SELECTION

Les consultants intéressés doivent soumettre deux propositions (technique et financière) :

✓ **Une proposition technique qui devra inclure :**

- (1) Une note méthodologique (maximum 10 pages sans annexes) qui devra :
  - i. Démontrer la compréhension des TdR (buts et objectifs)
  - ii. Préciser les méthodes de collecte et d'analyse des données proposées, y compris la stratégie d'échantillonnage afin de répondre aux questions du TPM incluses dans les TdR ;
- (2) Un plan de travail y compris une définition claire des rôles et responsabilités de chacune des personnes membres de l'équipe d'évaluation ;
- (3) Deux rapports de suivi ou évaluation récents produits par le/la candidat(e) depuis 2018.

Ce document demeure un document technique et pas une lettre de motivation. Par ailleurs, **cette note méthodologique ne doit pas répliquer le contenu des sections des TdR** - à l'exception des questions de suivi.

✓ **Une offre financière devra couvrir toutes des dépenses** rentrant dans le cadre du TPM y compris :

- (1) L'honoraire (en F CFA) par jour du consultant principal et des membres de l'équipe, par personne ;
- (2) Les per diem des membres de l'équipe ;
- (3) Le transport de l'équipe sur le terrain.

**L'offre financière devra être présentée séparément de l'offre technique et ne sera examinée que pour les candidats dont l'offre technique est jugée valable (ayant obtenu un score minimum de 50 points).**

L'offre devra être soumise en F CFA et le montant total de l'offre (tous frais inclus) devra être indiqué.

✓ **Format de proposition de l'offre financière**

Le format est basé sur le tableau 3 et prend en compte le nombre de personnes impliquées ainsi que le nombre de jours de travail pour chaque étape de la mission.

Rubriques	Unité	Coût Unitaire (F CFA)	Quantité	# jrs	Coût total	Commentaires/ Explications
<b>1. Ressources humaines proposées : (Personnel de conception et superviseurs de terrain)</b>						
<b>1.1 Consultant principal</b>						
1.1.1. Honoraires	Personne/jr		1	90		
1.1.2. Per diem (y compris hébergement + autres charges)	Personne/jr		1	55		
<b>Sous total 1 :</b>						
<b>1.2. Assistants Chef de mission</b>						
1.2.1. Honoraires	Personne/jr		6	60		
1.2.2. Per diem (y compris hébergement + autres charges)	Personne/jr		6	40		
<b>Sous total 2 :</b>						
<b>2. Logistique (véhicule, carburant etc.)</b>						
<b>2.1. Suivi du ciblage</b>						
2.1.1. Location de véhicule	Véhicule/jour		2	15		1 véhicule par commune pour 1 mission de 15 jours chacun
2.1.2. Carburant	Par véhicule (20 litres/100 km)		2	1		2 véhicules, 1 par commune pour 1 mission de 15 jours chacun
<b>Sous total 3 :</b>						
<b>2.2. Suivi des transferts monétaires</b>						
2.2.1. Location de véhicule	Véhicule/jour		6	40		
2.2.2. Carburant	Par véhicule (20 litres/100 km)		6	4		6 véhicules, un par commune et pour 4 missions de 10 jours chacun
<b>Sous total 4 :</b>						
<b>Total général</b>						

## 10. PROCESSUS D'ÉVALUATION DES OFFRES

Les propositions seront évaluées sur la base des critères indiqués dans le tableau ci-dessous.

### Critères d'évaluation technique

L'offre technique soumise doit inclure, sans toutefois s'y limiter, les éléments / informations suivants :

- Description des différentes étapes clés de la mission, l'approche, la méthodologie et le cadre d'assurance de qualité ;
- Mise en œuvre du projet et plan de travail indiquant la séquence détaillée et le calendrier de chaque activité et jours-personnes de chaque équipe proposée, le cas échéant.
- Informations détaillées sur les ressources en place / à mettre en place pour réaliser la mission à l'échelle nationale et par région. Ceci peut inclure le réseau, les ressources TIC, les partenaires, en cas de sous-traitance / appel d'offres au consortium
- CVs des membres composant l'équipe proposée, y compris chef de mission.

Tableau 3 : Critères d'évaluation des offres techniques

#	Critères	Notes	Total
1	<b>Compréhension des termes de référence</b>	5	5
2	<b>Méthodologie</b>		25
	2.1. Cadre méthodologique (description des différentes étapes clés de la mission, l'approche, la méthodologie, méthodes de collecte et d'analyse des données y compris l'échantillonnage et le cadre d'assurance de qualité ;	15	
	2.2. Mise en œuvre du projet et plan de travail (indiquant la séquence détaillée et le calendrier de chaque activité et jours-personnes de chaque équipe proposée, le cas échéant.)	10	
3	<b>Capacités d'organisation de l'équipe d'évaluation pour l'exécution du mandat</b>		10
	3.1. Plan détaillé de travail (selon la pertinence des activités et du chronogramme proposé pour la délivrance des produits attendus)	5	
	3.2. Rôles et responsabilités des membres de l'équipe d'évaluation (Selon la pertinence de la répartition des rôles et responsabilités pour l'atteinte des résultats escomptés dans les délais requis)	5	
4	<b>Expertise et expérience du consultant principal</b>		20
	4.1. Expérience en suivi et évaluation des projets de transferts monétaires, y compris le ciblage	10	
	4.2. Expérience dans la collecte et l'analyse conjointe de données qualitatives et qualitatives	5	
	4.3. Expérience l'encadrement et la supervision de personnels dans le cadre de missions de suivi des transferts monétaires	5	
5	<b>Expertise et expérience des assistants</b>		10
	5.1. Expertise des autres membres de l'équipe en suivi et évaluation des projets de transferts monétaires,	10	
	5.2. Expérience dans la collecte et l'analyse de données qualitatives	5	
<b>Notes totales attribuées à l'offre technique</b>			<b>70</b>
<b>Notes totales attribuées à l'offre financière</b>			<b>30</b>
<b>Note globale</b>			<b>100</b>

L'évaluation technique est composée de 100 points

La note minimale de réussite pour l'évaluation technique est de 50 points.

#### **Critères d'évaluation financière**

- Seuls les soumissionnaires ayant obtenu la note de passage minimale à l'évaluation technique (50 points) seront pris en considération pour l'évaluation financière.
- Les fournisseurs de services doivent donner les informations ci-après pour le calcul de l'évaluation financière.
  - Cout des missions de terrain
  - Honoraires (taux et nombre de jours)
- L'évaluation financière est composée de 30 points. L'offre financière la plus basse obtiendra 30 points. Le maximum des points sera attribué à la proposition de prix la moins disante. Les autres propositions des prix recevront des points dans la proportion inverse du prix le plus bas.

*Exemple : Point pour la proposition de prix Y = (Point maximum pour la proposition de prix (par ex. 20) X prix le plus bas de la proposition de prix) / Prix de la proposition Y*

#### **Attribution du marché**

Les offres seront classées en fonction de leurs notes techniques (NT) et financières (NF) combinées. L'offre ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé sera recommandée pour la suite du processus de l'appel d'offre.

## 11. COMMENT POSTULER

Les dossiers de candidature comprennent :

- (1) Lettre de motivation ;
- (2) CV détaillés du candidat et des membres clés de l'équipe ;
- (3) Copies du diplôme le plus élevé du consultant principal et des 6 assistants ;
- (4) Offre technique (note méthodologique + plan de travail + 2 rapports d'évaluation récents) ;
- (5) Offre financière en F CFA.

Les candidats doivent indiquer dans leur lettre de motivation, leur aptitude et disponibilité à exécuter les termes de référence. L'offre financière doit être incluse **tous les frais et coûts de la mission** (*honoraires, Perdiem, voyages sur terrain et autres dépenses si nécessaire*). Aucune augmentation du budget ni charge additionnelle ne sera acceptée après la signature du contrat.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

## 12. ÉTHIQUE ET CONFIDENTIALITE

Conformément aux Normes d'évaluation des Nations Unies dans le système des Nations Unies (élaborées par le Groupe d'évaluation des Nations Unies), tous ceux qui sont engagés dans la conception, la conduite et la gestion des activités d'évaluation aspireront à mener un travail de haute qualité et éthique guidé par des normes professionnelles et des principes éthiques et moraux.

La proposition technique doit identifier les problèmes éthiques réels ou potentiels, ainsi que les mesures et méthodes adaptées pour atténuer ces problèmes. Toutes les personnes interrogées seront informées du but des entretiens et de leur rôle et des informations qui leur sont spécifiquement demandées. La confidentialité de leurs opinions est assurée. Si les personnes interrogées incluent des mineurs, un consentement écrit doit être obtenu des personnes chargées de leur prise en charge. Tous les documents, y compris les données et les instruments de terrain, élaborés au cours de cette consultation sont la propriété intellectuelle de l'UNICEF.

### Guides de référence:

- UNEG Ethical Guidelines
- Ethical research involving children
- Checklist on ethical standards in research